

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 31 Janvier 1900

L'an 1900, le 31 Janvier à 10 heures ½ du matin, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse convoqués spécialement par le Conseil de Surveillance se sont réunis au siège de la Société Rue du Flane.

- M^r Diemer notaire assiste à la séance pour dresser le procès verbal prescrit par la loi.
- L'ordre du jour porte :
 - Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1899
 - Approbation de ces comptes et fixation du dividende
 - Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance
- M^r Gustave Farné, Président du Conseil, présida la réunion.
- Avant d'ouvrir la séance M^r Farné mit à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.
Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les actionnaires ont été invités à la réunion dans la forme et dans les délais précisés par les statuts.
- A 10 heures 55 le tirage de présence constate que 140 actionnaires possédant 2833 actions sont présents ou représentés.
- M^r Gustave Farné proposa M^r Emile Lauth et M^r Louis Schwartz pour les fonctions de scrutateurs et M^r Jules Platner pour celles de secrétaire.
- Ces choix furent approuvés.
- M^r Paul Chambaud donna lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1899.
- Ensuite M^r Gustave Farné, au nom du Conseil de Surveillance, donna lecture du rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1899.
- Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions furent adoptés à l'unanimité à mains levées.
- Il est procédé au scrutin secret au renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M^r Paul Chambaud
M^r Edouard Gast
M^r Louis Koechlin
M^r Adolphe Schaff

M^r Emile Thivierge
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures ½

Gustave Farné
Louis Schwartz E. Baudy J. Platner

Rapport de la Direction à l'Assemblée Générale du 31 Janvier 1900

Messieurs

Nous venons vous rendre compte de la marche des affaires du Comptoir pendant l'exercice 1899 et compléter par quelques chiffres le résumé du bilan au 31 Décembre dernier que vous avez sous les yeux.

Les circonstances ont été favorables au rendement des affaires de banque et les résultats que nous avons à vous soumettre sont supérieurs à nos prévisions.

La chute de l'argent, qui à certain moment a éteint la crise monétaire, a augmenté dans une mesure notable le produit des différents emplois de nos fonds; et d'un autre côté, la meilleure marche des affaires industrielles nous a facilité le développement de nos rapports. Le mouvement général de nos opérations est en effet en nouvelle progression et nous avons bien de succès pour que notre récente augmentation du capital, que nous vous félicitons de nous avoir proposée, n'est pas étrangère à la forme croissante que nous témoigne la clientèle.

Dans le cours de l'exercice, nous avons participé à quelques émissions locales d'obligations, qui ont eu un plein succès et nous ont donné des résultats intéressants.

Nous avons également liquidé, avec bénéfice, le stock d'obligations industrielles que nous avions au portefeuille au 31 Décembre dernier, de sorte que notre compte de titres est réduit à 2 actions d'intérêt local, cotées pour mémoire à Fr. 1.-, et que nous avons englobé dans les comptes débiteurs.

Le résumé, tout en ayant continué les mesures de prévoyance pratiques jusqu'ici, le solde bénéficiaire du compte de Profits & Pertes permet, en dehors bien entendu du report de 1898, de maintenir aux actions le dividende de 8% qui a été réparti sans interruption depuis 10 ans, bien que dans cet intervalle le capital de notre Société ait été successivement porté de M. 800.000.- au chiffre actuel de M. 5.000.000.-

Voici, comme de coutume, l'exposé des principaux chapitres du bilan:

Capital Social

Notre Capital social de :

M. 5.000.000.- ou Fr. 6.250.000.-

entièrement payé, est divisé en 5000 actions, de chacune M. 1000.- au porteur, numérotées de 1 à 5000.

Réserve Statutaire

Notre réserve légale, dépassant le minimum fixé par les Statuts, reste statuarialement à :

M. 800.000.- ou Fr. 1.000.000.-

et représente 16% de notre capital.

Fonds de Prévoyance

Notre Fonds de Prévoyance, qui au 31 Décembre 1898 était de :

M. 200.000.- ou Fr. 250.000.- a été augmenté de :

" 6.000.- " 7.500.- pour intérêts d'un an à 3%.

et a trouvé ainsi porté à :

M. 206.000.- ou Fr. 257.500.- soit à un peu plus de 4% de notre capital.

Chiffre d'Affaires

Notre Chiffre d'affaires, en augmentation de

M. 51.082.575.85 ou Fr. 63.875.219.82

s'est élevé à :

M. 487.109.129.77 ou Fr. 546.886.412.82

Portefeuille

Le 1^{er} Janvier au 31 Décembre nous avons reçu, tant à l'étranger qu'à l'étrangement :

83223 effets pour un montant de M. 78.579.245.04 ou Fr. 98.224.016.30 contre, en 1898 :

85548 effets pour M. 73.769.741.20 ou Fr. 89.212.176.51

Notre portefeuille au 31 Décembre, composé pour une forte partie d'acceptations et d'endossements de banque, comprenait :

4507 effets pour M. 6.806.535.90 ou Fr. 8.508.169.87

Frais Généraux

Nos frais généraux se sont élevés à :

M. 63.731.39 ou Fr. 79.666.74 en diminution de

" 455.70 " 534.61 sur ceux de l'exercice 1898.

Bénéfices nets

Nos bénéfices nets présentent, sur ceux de l'année précédente, une augmentation de M. 121.418.46 ou Fr. 151.773.58

Ils se sont élevés à :

M. 489.411.23 ou Fr. 611.764.02 auxquels viennent s'ajouter :

" 97.952.94 " 122.440.43 relatif au dernier exercice.

M. 587.363.57 ou Fr. 734.204.47 Total à votre disposition.

Le Directeur

Rapport du Conseil de Surveillance

Messieurs,

Nous venons, conformément aux Statuts, vous présenter le rapport du Conseil de surveillance sur les opérations de notre Société pendant l'année 1899, qui est notre cinquante-deuxième exercice, et sommette à votre approbation les comptes de l'année, puis la répartition des bénéfices que nous avons décidé de vous proposer.

La composition du Conseil n'a subi aucune modification depuis notre dernière assemblée générale.

Quand nous avons décidé, vers la fin de l'exercice précédent, de porter notre capital de trois et demi à cinq millions de Mark, nous l'avons fait avec le ferme espoir de pouvoir maintenir nos actions le même taux de dividende qui a été réparti régulièrement depuis nombre d'années, et c'est avec plaisir que nous constatons que notre confiance dans l'habileté de notre Direction, et dans le développement de nos affaires, n'a pas été vaincue, puisque nos bénéfices nets de l'année s'élèvent à Fr. 611.764.04 contre Fr. 459.990.96 l'année précédente, ce qui est suffisant pour nous distribuer le dividende de 8%, tout en conservant un report de profits et pertes plus important que lors de la précédente répartition.

Espérons que la meilleure marche des affaires industrielles continuera, et que cette reprise ne sera pas entravée par la chute de l'argent, qui n'est pas autant qu'on pourrait le croire, à l'avantage des banques.

Le résultat que nous vous annonçons a été obtenu en conservant à nos transactions le caractère et la prudence qui sont la base de notre organisation.

Nos frais généraux n'ont pas été augmentés, et nous avons pu ajouter une certaine somme à nos provisions d'éventualités.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les différents chapitres du bilan que vous avez devant vous. Les vérifications habituelles ont été faites par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont fournis.

Nous ne voyons rien dans la nouvelle loi sur les sociétés par actions, qui nous oblige, pour le moment, à nous proposer des modifications à nos Statuts.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes:

1^e Approbation du Bilan qui vous avez tous les deux, tel qu'il est relaté dans le rapport de la Direction.

2^e Approbation des comptes de Profits et Pertes et de l'emploi du solde disponible.

les bénéfices nets de l'année s'élèvent à	Fr. 611.764.04
Le report de l'exercice précédent se monte à	122.440.43
Total	Fr. 734.204.47
qui seraient répartis comme suit:	
Aux actionnaires pour premier dividende statutaire de 4%	Fr. 280.000.-
Tau tiers statutaire, 10%	
Sur Fr. 361.764.04	108.529.20
Aux actionnaires pour dividende supplémentaire de 4%	, 280.000.-
Solde du compte de Profits	
* Pertes à reporter à nouveau	, 125.671.27
Somme égale	Fr. 734.204.47

L'ensemble de nos réserves, le report de Profits et Pertes compris, s'élèvera à Fr. 1.383.175.87

Le dividende total de 8% soit:

Fr. 100.- ou M. 80.- par action,
serait payable, à partir du 31 Mars prochain, à la fin de la Société, contre présentation du coupon N°2.

3^e Renouvellement partiel du Conseil de surveillance.
Les membres sortants sont:

M. Paul Chambaud,
Edouard Gart,
Léon Kochlin,
Antoine Schoff,
Emile Thury-Mig,
tous rééligibles pour trois ans.

En nom du Conseil de surveillance:
Le Président